

CRISE SANITAIRE



CONFINEMENT : LES DÉCLINAISONS LOCALES À JURA NORD

SUITE AUX ANNONCES GOUVERNEMENTALES ET À L'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN NOUVEAU CONFINEMENT NATIONAL JUSQU'AU 1^{ER} DÉCEMBRE, ÉLUS ET TECHNICIENS DE JURA NORD SE SONT RÉUNIS AFIN DE DÉCLINER À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE LES NOUVELLES MESURES CONCERNANT LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES. CES INFORMATIONS SERONT RÉGULIÈREMENT MISES À JOUR SUR NOTRE SITE ET SUR LA PAGE FACEBOOK DE JURA NORD, EN FONCTION DES ANNONCES DU GOUVERNEMENT.



LES SERVICES DE JURA NORD

Les services et agents de la Communauté de communes Jura Nord sont mobilisés afin d'assurer la continuité d'un service public de qualité. Lorsque cela est possible, des mesures de télétravail sont mises en place afin d'assurer la gestion des dossiers intercommunaux en cours.

Les services et équipements suivants de Jura Nord restent ouverts pendant le confinement :

- Le siège de la Communauté de communes à Dampierre est ouvert aux horaires habituels (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30)
- Les écoles maternelles et élémentaires
- Les accueils de loisirs sans hébergement, dont la restauration collective
- Le multi-accueil de Fraisans
- La crise sanitaire a des impacts très lourds sur le fonctionnement des collectivités locales, à tous les niveaux. Les services de Jura Nord ont su s'adapter au mieux pour gérer cette fin d'année particulière et surchargée.

Au siège de la Communauté de communes à Dampierre, lorsque le travail à distance n'est pas possible, les agents et responsables de services sont sur tous les fronts pour assurer la continuité du service public, dans le respect des règles sanitaires : accueil physique et téléphonique du public, gestion du courrier, organisation des assemblées, accompagnement des agents en télétravail, gestion des arrêts maladies et remplacement des personnes vulnérables, suivi des projets de la collectivité, gestion des affaires scolaires, réunions régulières avec les équipes

périscolaires...

En parallèle, le service juridique assure une veille permanente afin de mettre en application des directives de l'État concernant la crise sanitaire, qui évoluent régulièrement.

Le service Développement territorial poursuit lui-aussi ses missions, avec l'appui des services de Jura Nord : aménagement du territoire, développement économique, transition écologique, communication territoriale... En étroite collaboration avec élus, communes, partenaires, entreprises... il s'agit à la fois de finaliser les réalisations en cours, et élaborer de futurs projets, afin de répondre aux besoins locaux et être au rendez-vous de la relance.

Enfin, le service financier subit de plein fouet les conséquences de cette crise. Alors que dans un cycle budgétaire « normal », il devrait être à pied d'œuvre pour clore l'exercice budgétaire et préparer le compte administratif, ce dernier doit également analyser les impacts financiers de cette crise. Il fait preuve d'une grande adaptabilité pour ajuster les crédits budgétaires en fonction des directives préfectorales et des décisions des instances et services de Jura Nord. Le service assure le règlement des factures pour éviter des difficultés supplémentaires à nos entreprises locales, et la continuité du service de la facturation.

■ Le service technique global de Jura Nord (intégrant l'assainissement collectif et non collectif) poursuit ses interventions et travaux habituels dans les communes, les équipements... de Jura Nord, dans le respect des gestes barrières.

Cependant, pour ce qui relève des petites interventions non urgentes dans les écoles, ces dernières se dérouleront tôt le matin ou les mercredis, en l'absence des enfants et des personnels enseignants. En cas d'urgence nécessitant une intervention immédiate, le dysfonctionnement sera signalé précisément, avec envoi éventuel de photos, afin de garantir une intervention la plus rapide et la plus efficace possible au sein de l'école.

Chaque agent se déplace seul dans un véhicule.

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) poursuit les contrôles des installations pour la commune de Courtefontaine, avec l'accord de Monsieur le Préfet du Jura, dans le respect des gestes barrières, et dans le cadre d'une intervention la plus rapide possible. Le protocole est le même dans le cadre du contrôle de raccordement pour une vente immobilière.

Enfin, le service assainissement collectif poursuit ses travaux et interventions dans les rhizosphères, toujours dans le respect des gestes barrières.

Les équipements et services de Jura Nord suivants sont fermés :

■ Le gymnase intercommunal Maurice Grand à Fraisans est fermé aux associations mais reste ouvert pour les activités scolaires.

■ La Médiathèque Jura Nord a fermé ses portes au public (les sites de Gendrey et Dampierre, et le point lecture du Criquelire à Montmirey-la-Ville). Cependant, un service de drive est mis en place depuis le 4 novembre. Toutes les modalités seront communiquées sur le site web de Jura Nord (www.jura-nord.com), de la médiathèque

Jura Nord (mediatheque.jura-nord.com), et sur la page Facebook de Jura Nord.

■ Le relais assistantes maternelles (RAM) Jura Nord privilégie le télétravail pendant les temps de permanence. Les rendez-vous et contacts se font par mail, par téléphone, et si nécessaire, en visioconférence ou en présentiel au relais, sur rendez-vous uniquement. Les temps de jeux auront lieu si plus d'une inscription d'une assistante maternelle est enregistrée.

■ Le parc intercommunal de Gendrey est ouvert (dans le respect du principe des déplacements limités à moins de 1 km), mais les pratiques collectives y sont interdites.

LES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS EXTÉRIEURS À JURA NORD

Sont ouverts

■ Les mairies des communes de Jura Nord. Cependant, certains secrétariats accueillent le public uniquement sur rendez-vous. Il est donc conseillé de se renseigner préalablement.

■ Les agences postales sont ouvertes à ce jour (Ougney, Pagney, Thervay, Fraisans, Dampierre, Gendrey, Orchamps, Ranchot, Dammartin-Marpain).

■ Les collèges de Fraisans et Pesmes sont ouverts.

■ Les cimetières restent ouverts, mais le rayon de déplacement est limité à un kilomètre. Les funérailles sont possibles dans la limite de trente personnes.

■ Les églises restent ouvertes mais ne peuvent accueillir ni rassemblements ni cérémonies religieuses, à l'exception des cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes, et des mariages dans la limite de six personnes.

■ La gendarmerie d'Orchamps est ouverte au public aux horaires habituels, mais la prise de rendez-vous est conseillée.

■ Les déchetteries du Sictom de la zone de Dole restent ouvertes aux horaires habituels (passage aux heures d'hiver) : Dampierre, Saligney et Montmirey-le-château.

■ Si les marchés en plein air restent autorisés, les marchés saisonniers d'Evans, Salans et Orchamps ont terminé leur saison. La commune d'Orchamps indique annuler son marché de Noël. Le marché de Dampierre est maintenu chaque dimanche matin. Les déplacements pour aller retirer son panier de légumes dans les AMAP (Salans, Orchamps et Romain-Vigearde) ou des aliments directement à la ferme sont autorisés.

■ L'EHPAD de Fraisans Les Opalines acceptent pour l'heure les visiteurs, mais avec d'importantes restrictions : les visites sont autorisées seulement l'après-midi, en salle à manger, et dans la limite de trois familles maximum. Elles restent interdites les dimanches. Si un cas de Covid+ devait être détecté, les visites deviendraient interdites.

■ La Maison de service au public (MSAP) d'Orchamps reste ouverte à ce jour aux horaires habituels.

Sont fermés ou annulés

- A ce jour, la Mission locale Dole-Revermont n'est plus en mesure d'assurer ses permanences à Gendrey.
- Les permanences du service Application du droit des sols du Grand Dole ne sont plus assurées pour l'heure à Dampierre.
- Les salles associatives, polyvalentes et de conférences
- Les activités associatives sportives et culturelles
- Les spectacles et séances de cinéma aux Forges de Fraisans sont annulés durant la durée du confinement. Les résidences d'artistes ne sont pas non plus autorisées pour l'heure. En soutien aux artistes, la salle multiculturelle de Fraisans publie chaque jour sur sa page Facebook des photos de spectacles qui se sont déroulés aux Forges.
- L'École de Musique et de danse Associative Jura Nord (EMAJN) a, comme les conservatoires, l'interdiction d'accueillir ses élèves dans ses locaux, mais elle poursuit ses cours en distanciel. Comme lors du 1er confinement, les cours d'instrument et de formation musicale se font par visioconférence ; les cours de danse qui se faisaient par l'envoi de vidéos vont également être dispensés en direct. Les cours peuvent être complétés par l'envoi de fiches de travail ou de tutoriels. Pour ce qui est de la chorale Choeur à Coeur et de l'orchestre Sympa-Phonique, choristes et musiciens ont en leur possession documents et partitions leur permettant de travailler chez eux. Ils recevront également des vidéos pour retrouver à la maison leurs exercices préférés et préparer le temps où ils pourront de nouveau répéter ensemble.
- Les spectacles, manifestations, concours de tarot et loto du foyer rural de La Barre sont annulés jusqu'à fin 2020.